

FORMATION :

- **La journée des éducateurs du département** s'est tenue à Ceyzériat le samedi 26 janvier avec 27 participants. Chaque école cyclo était représentée. Une journée principalement d'échanges... très conviviale.
- Nous avons rapproché les deux journées de **formation des animateurs-club** qui s'étaient jusqu'à maintenant sur presque une année (la première au printemps, la deuxième en automne). La première journée aura lieu **le samedi 23 mars** et la seconde journée **le samedi 30 mars**. Toutes deux se tiendront à Attignat. Les invitations seront envoyées en temps voulu.

SECURITE : IMPORTANT

Présidents, délégués sécurité des clubs :

Nous avons enfin réussi à établir une concertation avec le Conseil Général concernant les aménagements cyclables de notre département. Une première information de la part du CG nous est parvenue et concerne les bandes multifonctions existantes et les projets de réfection ou création de ces bandes dans le département en 2013. Nous souhaitons vérifier l'ensemble de ces informations avant d'en discuter avec le directeur des routes au Conseil Général.

Mais sans l'aide des clubs nous ne pouvons rien faire. C'est pourquoi je vous demande de prêter la plus grande attention aux envois et sollicitations que vous allez recevoir de notre secrétaire Alain BEY et de notre délégué départemental sécurité Jean-Pierre MICHOUX. Si on veut voir évoluer la situation pour le vélo dans le département, c'est le moment d'agir. Nous comptons sur vous.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS PSC1 :

Le Comité Directeur a décidé que pour la formation PSC1, la **part financière du CoDép** sera désormais :

- de 100 % pour les délégués sécurité des clubs
- de 50 % pour les éducateurs
- de 50 % pour 3 licenciés par club et par année

La somme sera versée après envoi à la trésorière des attestations de formation.

SITE du CO.DEP :

Alain BEY va désormais assurer la gestion du site à la suite de Guy FAYARD. Un grand merci à Guy qui a créé notre site et en assure la maintenance depuis sa création en 2001.

C'est donc à Alain, à partir de maintenant, qu'il faudra adresser les modifications éventuelles à porter sur la page de votre club.

N'hésitez pas à consulter le site du CoDép, vous y trouverez TOUS les renseignements et documents dont vous avez besoin.

FFCT : NOUVELLE ADRESSE :

Je vous rappelle ci-dessous le nouveau libellé de l'adresse postale de la fédération. Il faut désormais et obligatoirement mentionner le numéro de CS (Course Spéciale). **FEDERATION FRANCAISE CYCLOTOURISME, 12 rue Louis Bertrand, CS 80045, 94 207 IVRY SUR SEINE CEDEX**

La FFCT ayant avec La Poste un contrat de remise du courrier à des horaires définis pour la tournée du facteur, cela permet un meilleur acheminement.